

Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite

**RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DE LA
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (3095)**

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme (code) :	Maîtrise en psychoéducation (3095)
Nombre de crédits et cycle d'études :	45 crédits de 2 ^e cycle
Grade :	Maître ès. Art. (M.A.)
Caractéristiques :	Maîtrise avec profil stage
Unité de rattachement :	Comité de programmes en psychoéducation

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation du programme de Maîtrise en psychoéducation (3095) a été réalisée en conformité avec les dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT. Cette politique prévoit une évaluation interne par un comité formé par le comité de programme et suivie d'une évaluation externe, le tout complété par l'avis du comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à la commission des études pour adoption.

2.1 Évaluation interne

Le comité d'évaluation interne s'est rencontré à sept reprises et réunissait les personnes suivantes :

Tableau 1
Composition du comité d'évaluation interne

Direction du programme :	Saïd Bergheul
Professeur:	Guy Leboeuf
Étudiante au programme :	Aurélie Suzanne
Étudiante au programme :	Kelly Tremblay
Diplômé du programme :	Nicolas Pichette
Chargé de cours :	Donald Poulin
Membre socioéconomique :	Sébastien Allard
Observatrices et observateurs :	Marie-Ève Delisle, agente de stage en psychoéducation

Le processus d'évaluation interne a reçu l'appui de Claudia Beaudoin, coordonnatrice aux programmes et de Martin Villemure, coordonnateur aux programmes.

2.1.1 Collecte des données et taux de réponse

Collecte des données statistiques

Les données statistiques utilisées pour l'évaluation des programmes à l'UQAT sur des indicateurs comme les admissions, inscriptions, durée des études et diplomation proviennent de la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec, sous la forme d'une trousse d'évaluation de programme.

Collecte de données quantitatives et qualitatives

De plus, des sondages auprès des personnes diplômées, des étudiantes et des étudiants, des membres du corps enseignant et des entreprises et organismes employeurs ont permis d'évaluer la perception des personnes impliquées quant à l'atteinte des objectifs ou compétences visés, et à l'adéquation du programme face à l'emploi et aux études supérieures. Chaque questionnaire était composé de questions fermées (partie quantitative) et de questions ouvertes (partie qualitative).

Des questionnaires ont été acheminés aux groupes suivants :

- Étudiantes et étudiants actifs du programme de la maîtrise;
- Diplômées et diplômés depuis les dix dernières années;
- Ensemble du corps enseignant, soit les professeures et professeurs, chargées et chargés de cours ayant enseigné dans le programme depuis les dix dernières années;
- Représentantes et représentant des milieux d'emploi ou de stage ayant reçu des stagiaires issues du programme de la maîtrise.

L'enquête auprès de ces groupes s'est déroulée du 3 au 25 septembre 2020.

Taux de réponse

Le tableau qui suit présente le nombre de réponses aux questionnaires reçues par rapport au nombre de questionnaires envoyés, ainsi que le taux de réponse qui en résulte. Les seuils de réponse ont été déterminés en lien avec les pratiques d'évaluation périodique des programmes et les seuils statistiques permettant l'établissement de profils de cohortes utilisés dans le réseau de l'Université du Québec.

Tableau 2
Taux de réponse aux questionnaires

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Seuil de réponses (calcul)	Seuil de personnes répondantes (nombre)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	34	(pour n = entre 13 et 60 = 30 %)	10,2	16	47 %
Diplômées et diplômés	85	(pour n ≥ 60 = 20 %)	17	30	35 %
Membres du corps enseignant	33	(pour n = entre 13 et 60 = 30 %)	9,9	12	36 %
Représentantes et représentants des milieux d'emploi ou de stage	32	(pour n ≥ 60 = 20 %)	9,6	16	50 %

2.2 Évaluation externe

Conformément aux dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT, le mandat qui a été confié au comité d'évaluation externe consistait à formuler un jugement sur le programme et à recommander des mesures susceptibles d'en améliorer la qualité et la pertinence.

Le comité d'évaluation externe disposait du rapport d'évaluation interne produit par le comité dédié. De plus, il a participé à des rencontres virtuelles avec des représentantes et représentants de l'administration de l'UQAT et des personnes concernées par le programme (membres du corps enseignant, personnes étudiantes et diplômées, directions de module ou du comité de programme et du département, etc.) du 29 octobre au 3 novembre 2021. Il disposait ensuite d'un délai de quatre semaines pour rédiger un avis portant sur les aspects suivants :

- appréciation de la qualité du processus d'évaluation interne;
- jugement sur la qualité et la pertinence du programme;
- identification des forces du programme et des aspects à améliorer;
- recommandations.

2.3 Comité des pairs

Le comité des pairs était composé des personnes suivantes : monsieur Bryan B.-Trudel, doyen aux études; monsieur Abdelkabar Maqoud, professeur à l'Institut de recherche en mines et en environnement, monsieur Hatem Mrad, professeur à l'École de génie et madame Claudia Beaudoin, coordonnatrice aux programmes.

Les membres du comité ont pris connaissance de l'ensemble du dossier d'évaluation. Le comité s'est réuni le 18 mars 2022 pour disposer des rapports et avis suivants :

- le rapport d'évaluation interne de la Maîtrise en psychoéducation (3095) (juin 2021);
- l'avis des trois personnes expertes externes suivants :
 - monsieur Paul Gendreau, professeur et directeur de l'École de psychoéducation à l'Université de Montréal;
 - madame Geneviève Parent, professeure et coresponsable du programme au Département de psychoéducation et de psychologie à l'Université du Québec en Outaouais;
 - madame Caroline Thérien, psychoéducatrice au CSSS de Témiscaming-Kipawa.
- la réaction du comité de programmes en psychoéducation à l'avis d'expertise externe (décembre 2021);
- la réaction de l'assemblée départementale à l'avis d'expertise externe (février 2022).

2.3.1 Avis du comité des pairs

Le comité des pairs a recommandé à la commission des études de :

- recevoir le rapport d'autoévaluation du programme de maîtrise en psychoéducation (3095) présenté par le comité de programme en psychoéducation;
- maintenir la maîtrise en psychoéducation à l'intérieur de la programmation de l'UQAT et demander au comité de programme d'entreprendre immédiatement le processus de révision de ce programme conformément aux recommandations qui suivent :

Objectifs de formation et conditions d'admission

- En misant sur des exercices pratiques et en se basant entre autres sur les guides de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ), développer davantage certaines compétences et connaissances à travers le programme, telles que l'évaluation, le rôle-conseil, le jugement clinique, l'analyse réflexive, les exigences éthiques et déontologiques, l'intervention auprès de certains groupes ou dans certains milieux.
- Développer davantage la rigueur scientifique (orientée vers l'aspect clinique) des étudiantes et des étudiants au sein du séminaire de stage en psychoéducation ou des activités hors programme (ex. dîners-conférences, dîners-causeries, activités en lien avec le Laboratoire de recherche sur les difficultés d'adaptation et l'intervention psychosociale (LAREDAIP)).

Structure du programme

- Revoir et réorganiser le bloc de cours optionnels et l'offre de cours optionnels.
- Revoir la structure du programme pour s'assurer que les étudiantes et les étudiants à temps complet puissent terminer leurs études en deux ans et les étudiantes et les étudiants à temps partiel dans un temps optimal.
- Accroître l'offre d'enseignement à distance ou évaluer le besoin et l'intérêt de la population étudiante envers une formation qui demande moins de déplacement.

Activités du programme

- Fusionner les cours PSE7063 *Gestion des équipes et des milieux d'intervention* (3 cr.) et PSE7123 *Supervision professionnelle du personnel intervenant* (3 cr.) en un seul cours de 3 crédits.
- Rendre le cours PSE7153 *Intervention auprès des personnes suicidaires* (3 cr.) obligatoire.
- Privilégier un meilleur équilibre entre la formation théorique et la pratique dans le contenu des cours.
- Inclure davantage d'activités de codéveloppement au sein des cours du programme.
- Structurer davantage le cours PSE7105 *Séminaire de stage en psychoéducation* (3 cr.), offert actuellement en supervision individuelle, en l'intégrant à un horaire

afin de suivre plus adéquatement le cheminement des étudiantes et des étudiants. Réfléchir à la possibilité d'offrir ce cours en groupe.

- Revoir l'horaire des cours en fonction des attentes des ressources professorales et des étudiantes et des étudiants.
- Réfléchir à une façon de contribuer au développement des connaissances permettant une meilleure compréhension des réalités autochtones dans le cadre du programme.

Stage et rapport de stage

- Clarifier et rendre plus transparent le processus de placement de stage.
- Améliorer l'encadrement de stage en jumelant les étudiantes et les étudiants avec des psychoéducateurs et des psychoéducatrices ou des personnes ayant une connaissance adéquate du modèle psychoéducatif et de l'intervention psychoéducative.
- Revoir les attentes dans les stages en fonction des attentes de l'OPPQ.
- En contexte de stage, soutenir l'étudiante et l'étudiant afin d'inclure la couleur de la psychoéducation dans les évaluations exigées par le milieu.
- Réfléchir à la possibilité d'offrir les supervisions de stage en mode hybride.
- Revoir la formule du rapport de stage et uniformiser les attentes à l'égard de celui-ci. Plus concrètement, modifier les objectifs du rapport de stage et le rendre plus concret en faisant en sorte qu'il soit en lien direct avec le milieu de stage.
- Offrir un meilleur encadrement pour le rapport de stage (faire le choix de la direction du rapport plus tôt, offrir le cours du séminaire plus tôt dans le cheminement et mieux structurer la préparation du rapport).
- Trouver un moyen pour préciser et communiquer clairement les objectifs et les attentes du séminaire et du rapport de stage aux étudiantes et aux étudiants, et entre les membres du corps professoral.

Encadrement des étudiantes et des étudiants

- Favoriser un encadrement flexible des étudiantes et des étudiants, mais structurant, par l'entremise d'attentes claires et concrètes.
- Mettre en place un canal de communication efficace entre les étudiantes et les étudiants et les personnes administratrices du programme, vérifier concrètement les besoins des étudiantes et des étudiants en sollicitant leurs avis et organiser régulièrement des rencontres avec le corps enseignant.

Vitalité du programme

- Évaluer rigoureusement les motifs de la baisse des admissions au programme et mettre en place un processus de suivi des abandons.
- Évaluer les motifs qui justifient qu'un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants ne diplôment pas selon la durée attendue d'un cheminement d'une maîtrise à temps complet et à temps partiel afin de proposer des ajustements.

- Évaluer de façon plus approfondie le profil des étudiantes et des étudiants quittant le programme afin de leur offrir, si possible, des conditions favorisant leur réussite dès l'admission.
- Trouver des moyens concrets pour faciliter le passage du baccalauréat vers la maîtrise.

Gestion du programme

- Mettre en place des stratégies afin de développer une meilleure communication entre le comité du programme de la maîtrise en psychoéducation et les étudiantes et les étudiants.
- Valoriser le rôle des représentantes étudiantes et des représentants étudiants et les encourager à partager les décisions prises par le comité de programme auprès de leurs pairs. Les ressources enseignantes pourront les soutenir dans ce rôle (ex. temps en classe).
- Organiser plus régulièrement des rencontres entre les membres du corps professoral et les personnes chargées de cours pour favoriser une meilleure synergie et vision commune du programme.
- Organiser des activités informelles pour favoriser les liens entre les ressources enseignantes et l'établissement d'un bon climat de travail.

Ressources humaines du programme

- Prioriser l'embauche de professeures et des professeurs ayant un diplôme de cycle supérieur en psychoéducation, minimalement une maîtrise professionnelle en psychoéducation, et ayant le droit d'exercer la psychoéducation.
- Encourager la formation et l'appui des intervenantes et des intervenants titulaires d'une maîtrise professionnelle en psychoéducation pour assurer les charges de cours.

Autres ressources du programme

- Établir annuellement avec la bibliothèque la liste des ouvrages, guides et des autres ressources à acquérir afin de bonifier les ressources documentaires propres à la psychoéducation.
- Informer régulièrement les étudiantes et les étudiants sur les ressources documentaires et les formations offertes par la bibliothèque de l'UQAT. Inviter une ressource de la bibliothèque à participer à l'activité d'accueil des nouveaux effectifs étudiants.
- Créer un espace de rencontre et de travail destiné aux étudiantes et aux étudiants de la maîtrise en psychoéducation.

Pertinence du programme

- Poursuivre les efforts de promotion du métier de psychoéducateur et de psychoéducatrice auprès des employeurs et des milieux afin de faire reconnaître davantage la discipline et la profession, et ainsi favoriser la création d'emplois.

- Miser sur les particularités du programme axé sur la pratique et l'intervention clinique en donnant une couleur spécifique au programme afin de faciliter le recrutement des étudiantes et des étudiants de toutes les régions du Québec.
- Renforcer le pont bac-maîtrise à l'UQAT pour encourager la persévérance des étudiantes et des étudiants dans leur cheminement académique. Présenter plus régulièrement aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat les avantages de poursuivre à la maîtrise.
- Renforcer les liens avec les milieux de stage pour faire connaître davantage ce qui peut être fait dans les milieux pendant le stage (ex. développement de programmes d'intervention, rôle- conseil).
- Organiser une rencontre aux deux ans avec les employeurs et les milieux de stage ainsi que des activités pendant les Journées annuelles de la psychoéducation.
- Étudier l'intérêt d'une offre à distance en psychoéducation (cours ou programmes gigognes).

2.4 Avis de la commission des études

Le dossier d'évaluation du programme a été présenté aux membres de la commission des études de l'UQAT à la réunion du 26 mai 2022.

La commission des études a entériné les recommandations du comité des pairs et mandaté le comité de programmes en psychoéducation pour déposer le dossier de révision de la Maîtrise en psychoéducation (3095) au cours de l'année universitaire 2022-2023, en vue d'une implantation à l'automne 2023.